



Helga Potier se veut confiante.

© Photo NR

L'assemblée générale du comité de défense Mis et Thiennot vient de se tenir, salle Barbara, à Châteauroux. Elle a été l'occasion de faire un vaste tour d'horizon des dossiers en cours.

Première décision : la mise en place d'un comité d'honneur. Conscients qu'une grande partie des députés nouvellement élus ne connaissent pas l'affaire, et pour donner plus de poids et de visibilité à leurs démarches, les « Mis et Thiennot » ont « *constitué un comité d'honneur autour des communes qui ont donné le nom de Mis et Thiennot à un lieu public. Ce comité est composé, non seulement de personnalités connues au niveau national, mais aussi de gens résidant en Berry ou y ayant des attaches : médecins, enseignants, artistes, chefs d'entreprises, chercheurs, sportifs... En ce moment, une soixantaine de personnalités font partie de ce Comité* », explique Helga Pottier, présidente du comité.

Soutiens de plus en plus importants « *L'an dernier, nous avons rencontré la sénatrice, Frédérique Gerbaud. Nous avons eu une très bonne première impression. Elle s'est montrée très intéressée, semble énergique et va soutenir complètement notre démarche. Elle s'est engagée à étudier la manière de présenter la proposition de loi au Sénat et essaiera de sensibiliser les parlementaires* ».

A cette heure, vingt-cinq communes ont exprimé leur soutien au comité, en nommant (illégalement) un lieu public Mis-et-Thiennot. « *Il est important de poursuivre dans cette voie, commente Helga Pottier. Il faut continuer à contacter des maires ou des conseillers municipaux pour les inciter à donner à un lieu public de leur commune les noms de Mis et Thiennot.* » Pour résumer, durant l'année qui vient, « *nous mettrons tout en oeuvre pour aboutir à un texte de loi sur la révision des procès. Nous continuerons à faire des démarches auprès des élus pour d'autres inaugurations de lieux publics Mis-et-Thiennot, et à organiser des projections du film Présupposés coupables, pour informer le plus possible de personnes.* »